

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 Septembre 2014**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 8 septembre 2014, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 H 30 et il est procédé à l'appel des présents.

Alain LEMARCHAND, Armelle LEFEBVRE, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Michel LEVALLOIS, Cécile KOBIELA, Anne DUVAL, Françoise VASSEUR, Marie-France KULEZYNSKI, Dominique FOURNEAUX, Leslie CLERET, Franck GALLAY.

Absente excusée : Anne-Sophie MILARD

Sébastien BROSSARD donne pouvoir à Armelle LEFEBVRE

Philippe SEMENT donne pouvoir à Augustin CORGE

Le quorum étant assuré, Anne DUVAL est désignée pour assurer les fonctions, qu'elle a acceptées, de secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 juillet 2014

Leslie CLERET fait remarquer qu'elle était absente excusée.

2014-39 Reprise de la voirie Impasse du Muguet

L'impasse du muguet cadastrée AH 89 a été intégrée le 25 novembre 2014 dans le domaine public communal.

La parcelle AH 100 qui fait partie également de l'impasse est également concernée.

Le Conseil Municipal décide d'intégrer la parcelle AH 100 dans le domaine public.

La longueur de cette voie est de 47 mètres.

2014 – 40 Restaurant scolaire

Monsieur le Maire présente le projet de construction du restaurant scolaire.

Le devis estimatif est de 601 560 € TTC.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents, et charge Monsieur le Maire de solliciter les différentes subventions.

2014 – 41 Aménagement parking Place de la mairie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le projet d'aménagement de la place.

Ces travaux seront effectués par la CASE.

Le Conseil municipal émet un avis favorable 12 voix pour et 2 abstentions.

2014 – 42 Décision modificative

Afin d'ajuster les comptes, le Conseil Municipal décide d'affecter une somme de 30 000 € au chapitre 011

Autorisation de stationnement de taxi

Monsieur FILLATRE Jean-Louis sollicite une nouvelle autorisation de stationnement de taxi.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sous réserve que cette autorisation soit rendue gratuitement à la commune lors de son départ en retraite.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CASE a décidé de modifier ses statuts en intégrant une nouvelle compétence optionnelle dénommée « action sociale d'intérêt communautaire » avec 2 volets :

- Un premier volet relatif au service d'aide à domicile qui s'appliquerait à l'ensemble du territoire
- Un second volet relatif à l'enfance-jeunesse qui s'exercerait sur les équipements d'intérêt communautaire.

Un point est également fait sur les rythmes scolaires.

Patrick MAUGARS informe que dans le cadre de la convention passée avec la CASE, les travaux d'aménagement Rue de Louviers face au bar de la Source seront effectués avant la fin de l'année, ainsi que le ralentisseur rue des Peupliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 15.